



Résolution 719 (1980)¹

Jeux Olympiques de Moscou

Assemblée parlementaire

L'Assemblée,

1. Rappelant sa [Recommandation 889](#), relative à la crise en Afghanistan et sa [Résolution 718](#), relative à l'arrestation et à la déportation de M. Andrei Sakharov;
2. Rappelant les valeurs éthiques permanentes qui sont la base de la démocratie comme du sport, attire l'attention des Comités nationaux olympiques des Etats membres et des athlètes en Europe sur la gravité des événements survenus en Afghanistan depuis un mois, ainsi que sur le traitement réservé au professeur Sakharov, et les invite instamment à en tenir compte avant de prendre la décision de participer aux Jeux olympiques de Moscou ou aux cérémonies organisées à cette occasion;
3. Fait appel aux gouvernements européens pour qu'ils s'efforcent, à la lumière de leurs contacts avec les Comités nationaux olympiques et à travers eux avec le Comité international olympique, d'adopter, en se concertant dans le cadre de la Conférence des ministres européens responsables du Sport, une position commune en ce qui concerne les Jeux olympiques de Moscou.

1. Discussion par l'Assemblée les 30 et 31 janvier 1980 (24^e et 25^e séances) (voir [Doc. 4485](#), rapport de la commission des questions politiques). Texte adopté par l'Assemblée le 31 janvier 1980 (25^e séance).

